



### Conduite du chantier :

« Bilan et stratégie de développement des filières sur les zones des SAGI »

Dans le cadre de l'Action Structurante du COSTEA au bénéfice du Réseau Ouest-Africain des Sociétés d'Aménagement et de Gestion de l'Irrigation (ROA-SAGI)



Illustration : ACK

## Livrable 4 : notes de synthèse finalisées, analyses croisées et programmation des études de cas

09/2021

Présenté par



---

Rédaction	<b>Mathieu Faujas (chef de mission)</b> <b>Gabriel Morin-Kasprzyk, Florence Deram Malerbe</b> <i>Equipe d'experts contributeurs des SAGI : AMVS, Bagrepole au Burkina Faso, Saed, Sodagri, au Sénégal, ODRS, OPIB au Mali, Anader au Tchad, Sonader en Mauritanie</i>
Assurance qualité	<i>Claude Mauret</i>
Version provisoire	27/07/2021
Version finale	13/09/2021

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>2</b>	<b>Finalisation de la tâche 1 : bilan des activités</b> .....	<b>3</b>
<b>3</b>	<b>Atelier de clôture de la tâche 1 : compte-rendu et implications</b> .....	<b>3</b>
3.1	Evaluation participative de la phase 1 .....	4
3.2	Présentation synthétique des notes de synthèse .....	4
3.2.1	Filière riz .....	6
3.2.2	Filières maraîchères .....	10
3.3	Rappel des objectifs des études de cas .....	15
3.4	Sélection des terrains pour les études de cas.....	15
	<b>Annexe 1 : mise à jour de la base de données bibliographique</b> .....	<b>17</b>
	<b>Annexe 2 : trame de questionnaire de bilan de la tâche 1</b> .....	<b>18</b>
	<b>Annexe 3 : notes de synthèse finalisées et tableau de suivi des commentaires</b> .....	<b>23</b>

## Table des figures et tableaux

Figure 1	: schéma d'avancement du chantier filières SAGI.....	1
Tableau 1	: Synthèse des réponses des experts contributeurs au bilan de la tâche 1 .....	4
Tableau 2	: comparaison des grands chiffres sur la filière riz entre les 5 pays concernés par l'étude .....	9
Tableau 3	: comparaison des grands chiffres de la filière oignon dans les trois pays concernés par l'étude .....	13
Tableau 4	: comparaison des grands chiffres de la filière tomate dans les deux pays concernés par l'étude .....	14
Tableau 5	: tableau récapitulatif des documents ajoutés à la base de données bibliographique .....	17

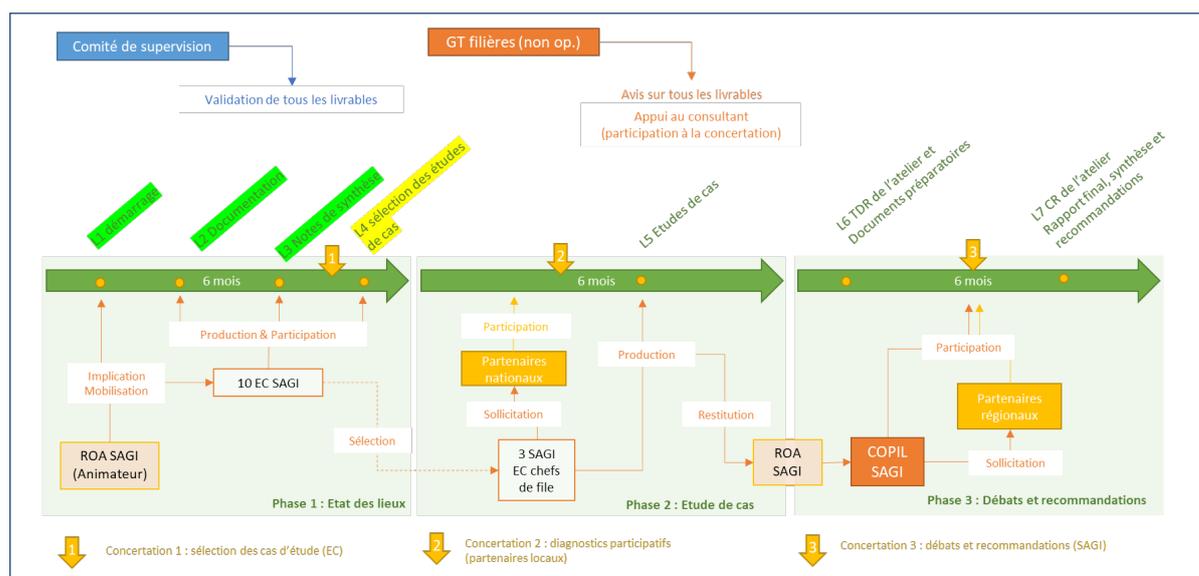
## Abréviations, sigles et acronymes

AFD	: Agence Française de Développement
AFEID	: Association Française pour l'Eau, l'Irrigation et le Drainage
ANADER	: Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (Tchad)
AUE	: Association d'Usagers de l'Eau
AI	: Associations d'Irrigants
AS :	Action Structurante
BAGREPOLE	: Société de Développement Intégré du Pole de Bagré (Burkina Faso)
AMVS :	Autorité de Mise en Valeur du Sourou (Burkina Faso)
CC	: Changement Climatique
CILSS :	Comité Inter-états pour la Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CIRAD :	Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (France)
CNRADA :	Centre National de Recherche Agronomique et de Développement Agricole (Mauritanie)
COFIL :	Comité de Pilotage
COSTEA :	Comité Scientifique et Technique pour l'Eau Agricole
CS :	Comité de suivi
EAF :	Exploitation Agricole Familiale
EC :	Expert-Contributeur
GIE :	Groupement d'intérêt économique
GRN :	Gestion des ressources naturelles
IER :	Institut d'Economie Rurale (Mali)
INERA :	Institut de l'Environnement et Recherches Agricoles (Burkina Faso)
INRAN :	Institut National de la Recherche Agronomique du Niger
IRD :	Institut de Recherche pour le Développement (France)
IRSTEA :	Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (France)
ISRA :	Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
ODRS :	Office de Développement Rural de Sélingué (Mali)
ON :	Office du Niger (Mali)
ONAHA :	Office national des Aménagements Hydro-Agricoles (Niger)
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
OPA :	Organisation de Producteurs Agricoles
OPIB :	Office du Périmètre Irrigué de Baguinéda (Mali)
ORS :	Office Riz Ségou (Mali)
OUEA :	Organisation d'Usagers de l'Eau Agricole
PARIIS :	Programme d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel
PM :	Point Moral
PTF :	Partenaires Techniques et Financiers
ROA :	Réseau Ouest-Africain (des SAGI)
SAED :	Société nationale d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta et des vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé
SAGI :	Société d'Aménagement et de Gestion de l'irrigation (Afrique de l'ouest)
SAR :	Société d'Aménagement Régional (France)
SODAGRI :	Société de Développement Agricole et Industriel du Sénégal (Sénégal)
SONADER :	Société Nationale de Développement Rural (Mauritanie)
TDR :	Termes De Référence
UGB :	Université Gaston Berger (Sénégal)

## 1 Introduction

Après le démarrage du chantier en septembre 2020 (cadrage / livrable 1) et la collecte de documents en fin 2020 (livrable 2), accompagnés d'un travail de formation des EC aux outils collaboratifs en ligne et d'une approche participative pour co-construire le plan-type de la note de synthèse (établi en novembre 2020), nous avons entamé le travail de fond sur l'analyse des filières pour chaque pays en vue de produire le livrable 3 soumis en mai 2021. Le présent rapport est le livrable 4.

Figure 1 : schéma d'avancement du chantier filières SAGI



Nous avons initialement demandé à chaque expert contributeur de travailler sur l'élaboration d'une note de synthèse par filière et par pays, selon la répartition suivante décidée avec eux :

- Tomate : Mali ODRS et Sénégal SAED ;
- Oignon : Niger ONAHA, Mali OPIB et Burkina Faso AMVS ;
- Riz : Niger ONAHA<sup>1</sup>, Mali ON, Burkina Faso BAGREPOLE, Sénégal SODAGRI, Mauritanie SONADER, Tchad ANADER.

Le plan type de chaque note a été détaillé au cadrage (voir L1) et ajusté avec chacun des EC au regard de sa situation (disponibilité des données, accès aux informations – travail préparatoire réalisé lors de la recherche documentaire pour améliorer le ciblage de cette recherche).

Mi-décembre, lors d'un premier point d'étape et au vu des difficultés de production des EC (un premier draft était attendu fin décembre 2020), nous avons scindé la production de la note de synthèse en trois étapes, avec la programmation d'une visioconférence d'échanges par groupe (un groupe riz, un groupe maraîchage) à chaque étape. L'idée était de faciliter le travail des EC en progressant par étapes vers un niveau d'approfondissement plus poussé.

Les trois étapes en question proposaient de :

- 1) Etape 1 : décrire la filière, les acteurs, les maillons et donner les grands chiffres, les contraintes et perspectives de développement qu'il voit à son niveau. Il doit également présenter sa SAGI et ses missions et rôles dans la filière, ainsi que leur évolution au cours des dernières années.
- 2) Etape 2 : présenter les modèles de production, détailler les contraintes d'accès aux facteurs de production, la répartition de la valeur ajoutée ;
- 3) Etape 3 : Présenter l'évolution de l'environnement, des risques et opportunités (climat et gestion des ressources naturelles (GRN) d'une part, volet institutionnel et stratégique d'autre

<sup>1</sup> L'ONAHA souhaitait initialement couvrir deux filières, l'oignon et le riz. Fin 2020, l'EC a annoncé qu'il ne pourrait couvrir que l'oignon compte tenu de sa disponibilité.

part), permettant d'entrevoir les pistes d'évolution du positionnement des SAGI qui pourraient être envisagées.

#### **Arrêt de la collaboration avec ON et ONAHA**

En raison de la non-mobilisation des experts contributeurs de l'ON et de l'ONAHA, et malgré les relances, en accord avec le CS, nous avons décidé d'arrêter la collaboration avec ces deux SAGI.

Le 12/03/2021, le CS a fait part de son intérêt d'étudier une proposition d'avenant, et a donné son accord pour signifier l'arrêt de la collaboration avec deux SAGI, ON et ONAHA, dans le cadre de ce chantier.

La procédure contractuelle a été suivie : les SAGI ont été notifiées du souhait d'ACK International d'arrêter le contrat le 18/03/2021, et avaient un délai de 30 jours pour réagir. Mi-mai 2021, aucune des SAGI n'a réagi.

Leur contribution s'est donc limitée à la co-production du livrable 2 (bibliographie), ce qui correspondait à l'avance de démarrage de 20% que ces deux SAGI ont reçu.

Nos tentatives d'animer des groupes de travail par filière (maraîchage et riz) pour encourager le partage d'expérience et d'analyse n'ont pas donné les résultats escomptés. Quatre visioconférences pour chacun des groupes de travail ont été organisées entre décembre et mars 2021, sans que leur intérêt paraisse évident à chacun et sans vraie valeur ajoutée pour la rédaction des notes. Deux autres visioconférences étaient programmées en avril, mais ont été annulées à la suite de désistements en chaîne des EC.

Il nous a semblé que c'était le signe que nous avons atteint les limites de cette approche et qu'il fallait désormais progresser différemment. Les échanges en groupes pourront être éventuellement repris plus tard dans le cadre de la préparation des études terrain.

Nous avons finalement convenu de clôturer rapidement la phase 1 car il nous a semblé important que les EC perçoivent que le chantier progresse. Les notes en resteront donc à ce stade (notre étape 1 avec la description de la filière et des missions de la SAGI), les analyses des étapes 2 et 3 étant reportées sur les missions de terrain.

Pour la finalisation des notes soumises au livrable 3 et annexées à ce livrable 4, ACK International a procédé ainsi :

- Réorganisation du texte quand cela était jugé nécessaire et ajout d'informations complémentaires, sans se lancer dans une refonte totale ;
- Organisation d'un entretien individuel réalisé courant avril/mai avec chaque EC pour : 1) la fourniture de données manquantes, et 2) une discussion autour des missions de leur SAGI et leurs limites ;
- Harmoniser au mieux les notes de synthèse pour faciliter les comparaisons ;
- Accompagnement des EC pour prendre en compte les remarques du Comité de suivi sur les notes provisoires du livrable 3.

Il faut constater que des efforts réels ont été fournis par les EC, qui n'ont pas nécessairement l'habitude de cet exercice, pour produire ces notes en suivant le cadre que nous leur avons proposé. Les notes de synthèse sont aujourd'hui prêtes, mais elles n'ont pas atteint le niveau de précision espéré.

Le présent rapport comprend donc 8 notes de synthèse<sup>2</sup> qui explorent les points essentiels que nous souhaitions aborder pour cette première phase : une revue relativement complète de la filière au niveau national, et une première analyse de la place des SAGI dans cette filière, débouchant sur un tableau d'appréciation des contraintes et atouts.

<sup>2</sup> Sur 10 experts contributeurs. 2 notes de synthèse n'ont pas été produites (ONAHA Niger et ON Mali)

## 2 Finalisation de la tâche 1 : bilan des activités

Suite à la production d'une première version des notes de synthèse dans le livrable 3, le COSTEA a retourné un certain nombre de commentaires. A partir de là, ACK Intl a animé l'équipe d'experts contributeurs en vue de finaliser la tâche 1 autour de deux activités :

- Organiser des relectures croisées et finaliser les notes de synthèse en répondant aux commentaires du CS ;
- Animer le processus de sélection des terrains d'études de cas, avec l'idée de s'assurer une adhésion de l'équipe et une plus grande implication des EC sur la tâche 2.

Concrètement, ACK Intl a assuré :

- L'animation des échanges avec et entre les EC pour les relectures croisées, en mai et juin 2021 ;
- La mise à jour de la base de données bibliographique avec des documents complémentaires recueillis par les EC et les experts ACK, en juillet 2021 (Cf. annexe 1) ;
- Une évaluation participative de la tâche 1 du chantier ;
- **La préparation et l'animation d'un atelier de clôture de la tâche 1 qui s'est tenu le 9 juillet 2021<sup>3</sup>**, avec implication de l'ensemble des EC, invitation des points moraux et participation du Costea ;
- L'animation des discussions en vue de proposer les terrains d'études de cas et préciser les modalités d'organisation entre le 9 et le 30 juillet 2021.

## 3 Atelier de clôture de la tâche 1 : compte-rendu et implications

Liste des participants : les 3 experts ACK ainsi que les EC des 8 SAGI participant au chantier étaient présents (AMVS, BAGREPOLE, ODRS, OPIB, SAED, SODAGRI, SONADER, ANADER). L'ONAHA et l'ON n'ont pas participé (ils étaient invités). L'ORS a participé également (M. Kamaté). Pour ce qui concerne les points moraux, ceux de BAGREPOLE (M. Zerbo) et de l'ANADER (M. Guihini Dadi) ont également participé - on rappelle que les EC de l'OPIB, de la SODAGRI et de la SONADER sont aussi des points moraux. Pour ce qui concerne le comité de suivi, MM. Vennat, Seck et Fall (ROA SAGI) étaient présents.

L'ordre du jour comprenait :

- Une présentation des conclusions de l'évaluation participative de la tâche 1 du chantier ;
- Une présentation synthétique des notes de synthèse, incluant une comparaison entre les pays, et discussion avec les EC ;
- Une discussion guidée sur les attentes des SAGI pour les études de cas ;
- Une présentation des options proposées par ACK pour le terrain.

Nous reprenons ces éléments ci-après.

---

<sup>3</sup> Nous avons, en accord avec le CS, adapté notre offre qui prévoyait plusieurs ateliers (permettant de s'accorder sur les critères de sélection des études de cas, et de procéder à la sélection sur la base des notes de synthèse), compte tenu i) du retard et de la qualité des notes, ii) des contraintes sécuritaires des terrains réduisant les options et iii) de la nécessité de remobiliser l'équipe et de dynamiser le chantier.

### 3.1 Evaluation participative de la phase 1

Un questionnaire a été envoyé à chaque expert contributeur<sup>4</sup> en juin 2021. Les conclusions ont été présentées lors de l’atelier de clôture début juillet. La trame du questionnaire est disponible en annexe 2.

Tableau 1 : Synthèse des réponses des experts contributeurs au bilan de la tâche 1

Evaluation par les EC	Niveau de satisfaction (en nombre de réponses sur 8 EC)	Observations	Suggestions
Préparation	Sur le fond : 3 très bons, 4 bons, 1 moyen Sur la forme : 1 très bons, 5 bons, 2 moyens.	Fort intérêt sur les outils collaboratifs, vadémécum apprécié. Difficultés des visios / qualité de connexion. Cadrage clair et apprécié	Besoin de plus de suivi pour certains sur les outils. Plus de temps nécessaire de manière générale...
Cadrage (L1)	Sur le fond : 2 très bons, 5 bons, 1 moyen. Sur la forme : 8 bons.	Faiblesse de la documentation disponible pour certaines filières. Difficultés de disponibilité, sous-estimation du temps nécessaire pour les EC ;	Mieux communiquer / anticiper les dispos (EC). Plus communiquer entre EC.
Biblio (L2)	Sur le fond : 3 très bons, 4 bons, 1 moyen. Sur la forme : 3 très bons, 5 bons.	hétérogénéité du niveau d’avancement Appréciation de la décomposition en étapes.	Mieux suivre pour harmoniser entre les notes (ACK)
Notes de synthèse (L3)	Sur le fond : 3 très bons, 4 bons, 1 moyen Sur la forme : 8 bons.	Appréciation du suivi individualisé d’ACK	

Appréciation globale synthétique : malgré des difficultés et la distance, un chantier qui avance et une qualité de production acceptable.

Recommandations issues des discussions : nécessité de redynamiser le chantier et enrichir la réflexion « sur papier » par des visites de terrain et des échanges en présentiel.

### 3.2 Présentation synthétique des notes de synthèse

Le consultant a pris en compte les commentaires du CS sur les notes de synthèse (cf. tableau de suivi des commentaires en Annexe 3) :

- Mise en forme et articulation entre parties, homogénéisation : pris en compte ;
- Schémas des acteurs de la filière : harmonisés ;
- Matrices FFOM : harmonisées ;
- Intégration d’un calendrier agricole et d’indications sur l’évolution des prix dans plusieurs notes.

<sup>4</sup> Les réponses de chaque expert contributeur sont consultables dans le drive partagé (dossier 4 Analyse croisée / bilan, lien ici : [https://drive.google.com/open?id=1zz--jrsIIgAaFTwBEGegUNvXVPPK-gYI&authuser=morink%40ackinternational.com&susp=drive\\_fs](https://drive.google.com/open?id=1zz--jrsIIgAaFTwBEGegUNvXVPPK-gYI&authuser=morink%40ackinternational.com&susp=drive_fs))

En revanche, les éléments relevant de l'analyse technico-économique (marges brutes, répartition de la valeur ajoutée, etc.) et de l'environnement institutionnel sont, comme convenu avec le CS, reportées à la phase 2 (études de cas).

En parallèle de l'intégration des commentaires du Comité de suivi (CS) dans les notes de synthèse, les experts contributeurs ont été invités à relire les productions de leurs pairs. La relecture d'au moins une note était demandée selon le schéma suivant :

- BAGREPOLE/SAED ;
- SODAGRI/OPIB ;
- ANADER/AMVS ;
- SONADER/ODRS.

Seul l'expert contributeur de la SAED a relu plus d'une note, en proposant des commentaires sur les notes de la SONADER et de l'ODRS, en plus de Bagrépôle.

Les notes de synthèses semblent avoir été bien comprises par chaque EC. Aucune remarque de fond n'a été faite, qui aurait pu souligner une interrogation majeure sur le fonctionnement, le positionnement ou la mission de la SAGI dans sa filière. Les commentaires ont essentiellement porté sur un besoin de compléments d'informations, qui ont permis de finaliser les notes.

Plus globalement, à la lecture des notes de synthèse et au vu de l'expérience de la tâche 1 (basée essentiellement sur une revue documentaire), ACK fait les constats suivants :

- Les SAGI sont dans un positionnement essentiellement technique, particulièrement sur le volet production, très peu d'entre elles sont investies significativement sur l'aval. L'appui-conseil et la formation<sup>5</sup>, l'accès aux intrants ou les essais variétaux sont les principales tâches qu'elles remplissent. Leurs connexions avec les acteurs de filière semblent limitées ;
- Comme repliées sur leur créneau, la majorité des SAGI manquent de données sur les chaînes de valeur et les marchés de destination, et même à l'amont sur la production non irriguée ou hors SAGI ;
- Les SAGI ont en outre des difficultés d'accès à des bases documentaires. Trop peu souvent, les EC ont pris l'initiative de mobiliser leurs collègues en interne et partenaires externes pour récupérer de la documentation et des données. Les relations partenariales sont faiblement développées (ou faiblement exploitées lorsqu'elles existent) avec les autres acteurs de la filière en dehors du niveau local. Les échanges entre SAGI sont également peu développés sur ces sujets.

Lors de l'atelier, Mathieu Faujas a présenté les notes de synthèse sur la filière riz, Gabriel Morin-Kasprzyk les notes sur les filières maraîchères oignon et tomate. Les experts contributeurs ont complété les observations et participé activement aux échanges, relancés par le CS qui a fait part de ses observations.

Ces notes finalisées (annexe 3) intègrent deux séries de modifications suite à la présentation des versions provisoires dans le livrable 3 : i) intégration partielle des commentaires du Comité de suivi du Costea (cf. tableau de suivi des commentaires) et ii) intégration de commentaires reçus lors des relectures croisées.

**Nous synthétisons ici ces présentations et intégrons les éléments discutés lors de l'atelier.**

---

<sup>5</sup> Il nous semble ici important de rappeler que l'analyse technico-économique et l'aboutissement à des fiches technico-économiques de production et de valorisation, est importante pour les acteurs de l'appui conseil dont font partie les SAGI et pour la formation en général (pour pouvoir évoluer ensuite vers le conseil de gestion). Ces données sont également fortement recherchées par les banques/IMF pour avoir des référentiels d'analyse de dossier de crédit. Ces analyses technico-économiques incluent notamment : planning cultural, planning des recettes / dépenses, compte d'exploitation prévisionnel, montant et type des investissements nécessaires, principaux itinéraires techniques, etc. Elles existent déjà en partie au niveau de certaines SAGI.

### 3.2.1 Filière riz

Le riz occupe une place spéciale parmi les principales céréales consommées dans les 5 pays étudiés. Il ne s'agit pas nécessairement de la céréale la plus consommée au niveau de chaque pays (en particulier au Tchad, au Burkina Faso et en Mauritanie), mais elle s'est progressivement imposée comme un aliment de base dans le régime alimentaire des ménages des pays d'Afrique de l'Ouest, représentant globalement quelque 37 % de la consommation de céréales aujourd'hui<sup>6</sup>. Sa consommation est en constante hausse depuis les indépendances dans tous ces pays (avec une accélération depuis les années 80), hausse portée par des changements d'habitudes alimentaires (en particulier à la faveur d'une urbanisation croissante des populations) et la démographie. Au Mali, la consommation par habitant a pratiquement triplé en 40 ans passant de 30 à quelque 100 kg/an/tête (FAOSTAT). Au Burkina Faso, la demande en riz augmente de plus de 5% par an. Le riz est également devenu une culture stratégique du point de vue économique car elle est génératrice de revenus pour les populations rurales et contribue de façon substantielle à la lutte contre la pauvreté. Par ailleurs, le développement des productions nationales contribue à la réduction des importations et de leurs effets sur la balance des paiements.

Des investissements massifs effectués par les gouvernements, en particulier depuis la crise alimentaire de 2008, cherchent à soutenir l'offre nationale face à cette demande en hausse rapide. Au Burkina Faso, les surfaces emblavées ont été multipliées par 5 depuis 2008 pour atteindre aujourd'hui quelque 200 000 hectares (l'essentiel en bas-fonds aménagés - SNDR II, 2018). Au Tchad, on a assisté à une augmentation de 60% des surfaces en 8 ans (DPSA 2019). En Mauritanie, ces investissements ont particulièrement concerné l'aménagement de périmètres irrigués. En moyenne décennale, les surfaces rizicoles ont augmenté de 144%, toutes en irrigué d'après les statistiques nationales (dans ce pays, la production pluviale est négligeable). Au Sénégal, sur les deux principaux bassins de la Vallée du fleuve Sénégal et de l'Anambé, les surfaces rizicoles irriguées sont passées de 24 000 hectares à plus de 82 000 hectares en 10 ans<sup>7</sup> (presque x3,5). Les politiques publiques dans les 5 pays ont aussi facilité le financement des intrants et la mécanisation des travaux agricoles.

En conséquence, les productions nationales sont partout en augmentation constante en tendance. Au Mali, la production a triplé en une quinzaine d'années pour atteindre plus de 3 millions de tonnes (+15% par an en moyenne - FAOSTAT). Au Sénégal, selon les chiffres officiels, la production nationale aurait bondi de 40% en deux ans entre 2018 et 2020 pour atteindre 1,4 million de tonnes. Pourtant, la production irriguée n'explique pas toujours cette hausse. Au Sénégal, la part de l'irrigué a décliné ces dernières années passant de 49% à 33% en deux ans<sup>8</sup> (la production pluviale expliquant ainsi largement l'augmentation de la production). Au Burkina, la production irriguée sur les deux principaux bassins de Bagrépôle et de l'AMVS stagne autour de 11% depuis plusieurs années (DGESS/MAAH).

Le fait est que les profils de production varient selon le poids relatif des différents systèmes : pluvial, irrigué et bas-fonds. On a d'un côté, des cas particuliers que sont la Mauritanie où la production pluviale est pratiquement inexistante, et le Mali où la production irriguée/inondée est majoritaire (66%) grâce aux aménagements du delta intérieur du fleuve Niger (zone de l'Office du Niger). De l'autre se trouvent les pays qui investissent dans l'irrigué, mais dans lesquels la production surtout de bas-fonds (Burkina, Sénégal), et dans une certaine mesure pluviale, reste largement dominante (entre 60 et 90%)<sup>9</sup>.

Pourtant, la progression de la production nationale reste insuffisante pour satisfaire la demande intérieure, et l'écart se creuse parfois, car la demande progresse plus vite. Malgré ses bons résultats en production sur les 5 dernières années, le Sénégal plafonnerait à moins de 50% en couverture des besoins. Le Burkina ne dépasse pas les 35% (Grow Africa 2019, SOS FAIM 2017). La conséquence en est que dans plusieurs pays les importations continuent à progresser, à l'exception du Mali qui est proche de l'autosuffisance (plus de 90% de couverture des besoins) et de la Mauritanie où la production a bien progressé ces dernières années alors que le besoin est moindre.

<sup>6</sup> Voir sur le Drive : AFO RIZ ECDPM 2020 Commerce-Riz-Developpement-Filiere-Riz-Afrique-Ouest

<sup>7</sup> Statistiques nationales citées par la note de synthèse.

<sup>8</sup> Ibid.

<sup>9</sup> Ces données sont issues du document situé sur le Drive : AFR RIZ Fall 2018 Chaîne valeur riz Afrique de l'Ouest performance enjeux défis

Dans chaque pays, on retrouve des contraintes similaires. On peut en citer 3 principales. Premièrement, la grande majorité de la production rizicole est issue d'exploitations familiales qui ne disposent que de quelques hectares de surface. Piégées dans un cercle basse productivité-faibles capacités financières, ces exploitations voient leur rendement stagner, voire régresser, malgré les appuis reçus des gouvernements et des différents projets financés par les partenaires techniques et financiers (PTF) (appui-conseil, accès aux intrants, services de mécanisation, etc.). Il faut dire que les 5 pays analysés sont globalement exposés à une dégradation spectaculaire de la fertilité des sols et une pression accrue des adventices, qui requièrent toujours plus d'intrants et de travail agricole, ce qui impacte la capacité des petits producteurs à vivre de leur production.

Également, les filières nationales demeurent de manière générale désorganisées, même si on assiste à la montée en puissance d'unions et d'interprofessions, comme au Sénégal. La difficulté à animer des cadres de concertation performants entre les acteurs des différents maillons impacte la compétitivité globale de la chaîne de valeur. Au niveau des périmètres irrigués, les organisations de producteurs rencontrent des difficultés à se structurer pour assurer de manière satisfaisante les missions de gestion et de maintenance des réseaux, particulièrement les aménagements secondaires. Dans plusieurs pays, on assiste ainsi à une dégradation des infrastructures hydroagricoles (Mauritanie, Tchad, Burkina).

Enfin, les filières nationales présentent souvent un goulot d'étranglement à l'aval au niveau de la transformation et de la commercialisation, qui sont considérés comme les points les plus critiques pour débloquer le potentiel de la filière. Au niveau de l'usage, les capacités installées sont partout mal alignées sur les capacités de production, avec des périodes de surcapacité qui alternent avec des périodes de sous-capacité. Au Sénégal, c'est la répartition des usines sur le territoire qui semble expliquer cette situation. Le gros de la production est décortiqué par de petites unités artisanales qui ne produisent pas un riz de qualité dans des conditions maîtrisées. Au niveau de la commercialisation, la méconnaissance des caractéristiques de la demande par les acteurs de l'amont, en particulier en ce qui concerne la qualité du riz, entraîne une perte de compétitivité face au riz d'importation qui dicte les standards et les conditions de marché.

Analyse FFOM des filières riz à travers les 5 pays concernés :

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le potentiel de superficie exploitable est énorme ;</li> <li>• Une dynamique de développement existe depuis au moins une dizaine d'années (investissements dans les aménagements) ;</li> <li>• Existence de variétés adaptés aux différents environnements pédoclimatiques ;</li> <li>• Perspectives de gains de productivité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Usinage et commercialisation non efficaces, qui freinent le développement de la filière ;</li> <li>• Des rendements qui n'augmentent plus, voire baissent ;</li> <li>• Les difficultés d'accès à des intrants de qualité (y inclus semences sélectionnées) en quantité suffisante constituent une contrainte significative ;</li> <li>• Des filières non compétitives, plus généralement ;</li> <li>• Faible structuration des filières globalement ;</li> <li>• Le maintien de pratiques artisanales ;</li> <li>• La majorité des producteurs ne disposent pas de parcelles suffisamment grandes pour voir leurs conditions de vie s'améliorer (manque d'incitation) ;</li> <li>• En matière de gestion des PI, les producteurs manquent de capacités techniques ;</li> <li>• Des filières qui demeurent risquées pour les institutions financières, d'où un faible accès des producteurs au crédit de campagne.</li> </ul>
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un statut de céréale de base ;</li> <li>• Une demande soutenue et durable (sécurité alimentaire trop dépendante du riz ?) ;</li> <li>• Politiques publiques favorables au développement de la riziculture.</li> <li>• Intérêt des investisseurs privés dans les industries de transformation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poids de l'import qui fixe les conditions de marché (prix, standard de qualité, etc.) ;</li> <li>• Changement climatique qui modifie les régimes de pluie et des écoulements ;</li> <li>• Dégradation de la fertilité des sols</li> <li>• Un secteur public encore trop interventionniste ? (engrais, semences, imports, distribution, etc.) ;</li> <li>• Dépendance aux PTF (l'autofinancement est insuffisant).</li> </ul>

Tableau 2 : comparaison des grands chiffres sur la filière riz entre les 5 pays concernés par l'étude

	Sénégal		Burkina Faso		Mauritanie		Tchad		Mali	
	Estimations	Tendance	Estimations	Tendance	Estimations	Tendance	Estimations	Tendance	Estimations	Tendance
<b>Consommation par tête (kg/personne/an)</b>	90-100	En hausse	40	En hausse	58 en 2020	?	?	?	100	En hausse ?
<b>Superficies en riz (Ha)</b>	200 000 en moyenne par an		200 000	x5 depuis 2008	45 000 (60 000 avec les deux cycles)	+144% par rapport à la décennie précédente	192 000 en 2019	+60% en 8 ans	800 000 en 2018	En hausse
<b>Dont SAGI</b>	82 000 en 2020	En hausse	Bagrépôle et AMVS pèsent 4,7%	Stable depuis 2014	100%		15% maximum		45% pour l'irrigué	
<b>Production (tonnes)</b>	1 400 000 en 2020	En progression ces dernières années	380 000 en 2020		300 000	+127% par rapport à la décennie précédente	Presque 300 000 en 2019	+68% en 8 ans	3 000 000	En hausse
<b>Dont SAGI</b>	Irrigué (SAED et SODAGRI) pèse 33%	En baisse en %	Bagrépôle et AMVS pèsent 11,3%		100%		20% en irrigué		66% pour l'irrigué	
<b>Rendement (t/Ha)</b>	2 à 3 en pluvial, 5 à 7 en irrigué	Le pluvial stagne, alors que l'irrigué atteint ses objectifs	2 au niveau national	Stable, mais grandes variations entre systèmes	3,7 en 2019 (disparités entre régions)	En baisse : 4,7 au niveau national en 2016	1,5	En hausse, mais faible	<3,5 au niveau national (6,4 en maîtrise totale, 3,6 en bas-fond, 3,3 en pluvial)	Stagne depuis 10 ans
<b>Import (tonnes)</b>	1 000 000 environ	En hausse	400 000	En hausse	Moyenne de 100 000 sur la décennie	En baisse	?	?	200 000	En baisse
<b>Taux de couverture des besoins</b>	< 50%	Stagne	30-35%	En baisse	76% ?	En hausse	?	?	> 90%	?

### 3.2.2 Filières maraîchères

La production maraîchère en général, et l'oignon et la tomate en particulier, connaissent une forte progression ces dernières années, en lien avec l'augmentation des superficies irriguées. L'oignon et la tomate font partie des principales spéculations cultivées en contre saison sur les parcelles rizicoles, mais sont également cultivés dans les jardins maraîchers qui ont connu une forte expansion dans toute la bande sahéenne (jardins autour des forages et puits, bordures de plans d'eau et de fleuve avec motopompes, etc.).

Si la filière oignon est relativement bien documentée au niveau sous régional, avec plusieurs études comparatives depuis les années 2000, c'est moins le cas de la tomate dont l'essentiel de la documentation sur la filière provient du Sénégal – dans les autres pays, c'est essentiellement les problématiques variétales et de production (lutte contre la virose, adaptation au changement climatique) qui sont abordées dans la bibliographie.

Plusieurs pays de la sous-région sont reconnus pour leurs filières maraîchères : le Niger et dans une moindre mesure le Burkina Faso pour l'oignon, le Mali pour l'échalote, la tomate industrielle pour le Sénégal. Les pays sahéens exportent traditionnellement l'oignon vers les pays voisins et les pays côtiers – ces derniers ont cependant augmenté leur production locale depuis 2008 (nord Bénin, Côte d'Ivoire).

Bien que la demande locale et sous régionale, notamment urbaine, soit croissante, les enjeux sont relativement similaires sur les deux spéculations, et le Sénégal fait figure d'exception avec sa filière tomate industrielle :

- La conservation et la transformation sont très peu développées alors que les productions sont saisonnières. Cette saisonnalité est traditionnelle et multifactorielle : les périmètres irrigués sont prioritairement valorisés en riz en saison des pluies ; les variétés cultivées sont photopériodiques (oignon) ; les conditions climatiques en saison des pluies rendent la culture plus difficile et les ravageurs (champignons, insectes) plus difficiles à contrôler ;
- En conséquence, la production est importante en fin de saison sèche et les prix s'effondrent, pour remonter progressivement en période de faible production. Le Niger et le Mali disposent néanmoins d'avantages comparatifs avec plusieurs zones de production aux caractéristiques différentes qui permettent d'étaler la production ;
- Autre conséquence : les exportations de l'Union européenne, du Maghreb pour l'oignon, de la Chine ou de l'Italie pour la tomate, comblent de plus en plus les écarts entre offre et demande hors saison de production locale. En dehors du Sénégal, les marchés ne sont pas protégés et les produits sont disponibles à des prix très compétitifs qui coupent toute possibilité de transformation industrielle – la transformation artisanale (tomate séchée, confiture d'oignon) est possible mais reste très limitée en volumes. Les différentes tentatives d'unité de production de concentré de tomate au Mali ou au Burkina Faso ont échoué. Au Sénégal, si il n'y avait pas cette protection du marché et ces quotas de collecte pour les industriels, ces derniers s'approvisionneraient probablement intégralement en triple concentré italien ou chinois pour produire le double concentré vendu sur le marché national.
- La production conventionnelle (variétés hybrides productives mais peu rustiques, intrants chimiques) est en difficulté en lien avec les changements climatiques, la baisse de fertilité des sols et les maladies.
- La consommation locale de ces produits en frais et sur des marchés proches est difficile à quantifier mais elle est importante voire prépondérante, et contribue à l'amélioration de la nutrition des populations (apports de légumes dans les menus). Dans les initiatives de développement de la filière et en particulier les projets de transformation / conservation, la part de l'autoconsommation et de la consommation en frais et locale ne doit pas être sous-estimée ni ignorée.

Face à ces enjeux de taille, les filières étudiées au Mali et au Burkina Faso montrent souvent une forte structuration apparente et « sur le papier » : des unions locales, régionales et nationales existent, généralement initiées par des projets/programmes. Cependant, elles rendent encore peu de services effectifs aux producteurs, qui restent soumis aux conditions imposées par les collecteurs bord champ ou

les intermédiaires pour écouler leurs produits. Ces OP peinent à proposer des alternatives pour la conservation, la transformation et la commercialisation en dehors d'initiatives ponctuelles soutenues par des projets. Force est de constater qu'elles ne jouent pas encore un rôle fort de plaidoyer en faveur de la protection du marché. Le cas de l'interprofession de la tomate industrielle au Sénégal fait figure d'exception.

Les SAGI quant à elles, ne représentent qu'une part minoritaire des superficies et de la production au niveau national, dans les trois pays étudiés (Mali, Burkina Faso, Sénégal), même si les rendements sont meilleurs en irrigation maîtrisée et si les producteurs obtiennent des marges relativement intéressantes avec l'oignon et la tomate sur les périmètres. En dehors de l'approvisionnement en eau et de la planification culturale, les SAGI interviennent surtout sur l'amélioration des itinéraires techniques en lien avec la recherche agronomique nationale (en particulier la recherche variétale). Elles sont peu ou pas impliquées dans le post récolte, mais envisagent pour certaines de le faire (ou ont déjà essayé de le faire mais sans succès encore). Là encore, la SAED fait figure d'exception avec une interprofession forte et appuyée par la SAED, une filière dont la collecte locale est liée à 100% à la production en vallée du fleuve Sénégal, et une capacité de plaidoyer importante en faveur de la production locale.

En résumé :

Pour le Mali et le Burkina Faso (tomate et oignon)

- Productions saisonnées et pas ou peu de stockage / transformation ;
- Filières de fait peu structurées, SAGI peu ou pas impliquée dans la post-production ;
- Demande croissante, pas de protection du marché
  - augmentation des superficies / production locale non transformée ; prix bas et les producteurs ne récupèrent qu'une faible part de la valeur ajoutée ; consommation majoritairement locale ;
  - importations croissantes hors saison, imposant des prix et une qualité qui ne permettent pas aux initiatives locales de se pérenniser.

**Pour l'oignon et la tomate au Mali et Burkina Faso :**

<p><b>Forces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Superficies cultivables (irrigué et non irrigué) et production en augmentation ;</li> <li>• Encadrement technique ;</li> <li>• Approvisionnement en intrants ;</li> <li>• Lien de la SAGI avec la recherche (variétés, itinéraires techniques) ;</li> <li>• Résilience des producteurs et diversification, circuits courts / approvisionnement des marchés locaux en produits frais ;</li> <li>• Approvisionnement en semences locales ;</li> <li>• Qualité et reconnaissance/goût des produits locaux (oignon).</li> </ul>	<p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Zone d'influence et capacité d'action des SAGI sur la filière, limitées ;</li> <li>• Méconnaissance de la filière par la SAGI ;</li> <li>• Faible structuration des filières et faible pouvoir de négociation des producteurs face aux intermédiaires ;</li> <li>• Initiatives de conservation / transformation limitées ;</li> <li>• Production excédentaire et prix bas à la récolte, insuffisante le reste de l'année ;</li> <li>• Itinéraires techniques conventionnels dépendants des intrants chimiques et peu durables (environnement, santé, ...).</li> </ul>
<p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande en augmentation ;</li> <li>• Politiques publiques favorables, souveraineté alimentaire ;</li> <li>• Variétés / adaptation maladies, étalement calendrier production.</li> </ul>	<p><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contraintes techniques de production (CC, maladies) ;</li> <li>• Contraintes économiques : marché insuffisamment protégé (concurrence des importations) ;</li> <li>• Augmentation prix des intrants et hydrocarbures.</li> </ul>

**Pour le Sénégal (tomate industrielle)**

- Filière industrielle développée et intégrée, avec une contractualisation entre les groupements d'intérêt économique (GIE) et les industriels, dont deux sur trois sont situés à Dakar (plusieurs centaines de km de la zone de production) ; les GIE sont soutenus techniquement par la SAED, financièrement peuvent accéder au crédit, ainsi qu'à un dispositif de conseil de gestion ;
- Difficultés tout de même pour les producteurs soumis à un seul débouché, avec des prix bas, un tonnage maximal collecté par hectare (c'est la traduction contractuelle du quota de collecte : l'industriel collecte au maximum 30 t par hectare), et des critères de qualité appliqués par les industriels conduisant à des refus de la production ;
- Par ailleurs l'obtention des crédits d'intrants et le respect du calendrier cultural sur la tomate est très lié à la culture du riz (lorsque la production rotation riz/tomate, du fait de l'interconnexion des crédits) ;
- Implication forte de la SAED sur l'amélioration des itinéraires techniques, l'appui conseil, l'eau ;
- Protection du marché et quotas de collecte sans lesquelles la filière ne pourrait survivre. Les importations vont tout de même croissant avec une collecte locale dont le potentiel n'est pas atteint.

Le tableau suivant résume l'analyse FFOM :

<p><b>Forces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Superficies cultivables (irrigué et non irrigué) et production en augmentation ;</li> <li>• Encadrement technique ;</li> <li>• Approvisionnement en intrants ;</li> <li>• Lien de la SAGI avec la recherche (variétés, itinéraires techniques) ;</li> <li>• Structuration de la filière, capacité de l'interprofession de porter les intérêts des producteurs locaux ;</li> <li>• Protection du marché, quotas de collecte imposés aux industriels ;</li> <li>• Production contractualisée, SAGI impliquée dans la garantie de la fonctionnalité de l'outil de production.</li> </ul>	<p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un seul débouché structuré (et 3 industries dont 2 éloignées de la zone de production), avec des producteurs dépendants des conditions de collecte fixées par les industriels (les industriels se limitent aux quotas) ;</li> <li>• Respect du calendrier cultural (en lien avec les capacités de financement et l'enchaînement des campagnes) ;</li> <li>• Itinéraires techniques conventionnels dépendants des intrants chimiques et peu durables (environnement, santé, ...).</li> </ul>
<p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande en augmentation ;</li> <li>• Politiques publiques favorables, souveraineté alimentaire, quotas de collecte ;</li> <li>• Variétés / adaptation maladies, étalement calendrier production.</li> </ul>	<p><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contraintes techniques de production (CC, maladies) ;</li> <li>• Contraintes économiques ;</li> <li>• Augmentation prix des intrants et hydrocarbures.</li> </ul>

Tableau 3 : comparaison des grandes chiffres de la filière oignon dans les trois pays concernés par l'étude

OIGNON	Burkina Faso		Mali		Niger	
	Estimations	Evolution récente	Estimations	Evolution récente	Estimations	Evolution récente
Superficie	20000 ha	+73% / 2008	OE > 35 000 ha	tendance augmentation mais en dents de scie	31 000 ha (MAE 2018)	
dont SAGI	AMVS : 3000 ha ; Bagrepole ?	stable	ON : 8000 ha ; Koulikouro < 4000 ha		?	?
Variétés	Oignon (violet de Galmi)		Echalotte, Oignon (majoritaire OPIB/ODRS, minoritaire ON et Pays dogon)		Oignon (violet de Galmi)	
Production	360 000 t	+56% / 2008	Echalotte : 480000 t Oignon ; 230 000 t	+73% / 2013	1 080 000 t	x 2 à 3 depuis 2008
dont SAGI	AMVS : 70 000 t	stable	160 à 230 000 t	?	?	?
Rendement moyen	19-20 t/ha	stable	26-31 t ON	stable	35 t/ha	stable
Import	8800 t	augmente	20-25000 t (oignon)	augmente	négligeable	stable
Export	5700 t	diminue	20-25000 t (échalotte)	augmente	>20% prod.	augmente

Tableau 4 : comparaison des grands chiffres de la filière tomate dans les deux pays concernés par l'étude

Pays	Sénégal		Mali	
	Estimations	Evolution récente	Estimations	Evolution récente
<b>TOMATE</b>				
Superficie	7000 ha	augmentation	10500 ha	augmentation (+20% en 10 ans)
dont SAGI	35%	stable après creux 2015	15%	stable
Variétés	hybrides adaptées industrie		"locales", introduction d'hybrides	
Production	148 000	augmentation	160 000 t	augmentation
dont SAGI	40% - 60000 t (quasi intégralement absorbée par industrie)	augmentation après creux 2015	31% - 50 000 t (ON+ODRS+OPIB)	stable
Rendement moyen	20-25 t / ha	stable voire en diminution (virose)	15-20 t/ha	stable voire en diminution (virose)
Import	16000 t - triple concentré	augmentation	10 000 t - double concentré	augmentation
Export	2000-4000 t double concentré	variable	négligeable	stable

### 3.3 Rappel des objectifs des études de cas

Les objectifs des études de cas et les principaux outils à mobiliser ont été rappelés aux participants.

Au-delà des compléments à apporter aux notes de synthèse (en particulier : les éléments relevant de l'analyse technico-économique (marges brutes, répartition de la valeur ajoutée, etc.) et de l'environnement institutionnel), les objectifs sont les suivants :

- Il s'agit de réaliser des diagnostics participatifs au plus près du terrain et des acteurs clés de la filière, en utilisant les outils d'analyse que sont les matrices FFOM<sup>10</sup> et PESTEL<sup>11</sup>, dans une perspective de benchmark ;
- L'idée étant de faire émerger les défis à relever pour le développement des filières sur des territoires donnés et de dresser des pistes de solutions et de recommandations pour chaque catégorie d'acteur ;
- Un rapport d'analyse et de synthèse du diagnostic participatif par cas d'étude permettra de dégager des pistes de recommandations à l'endroit des SAGI, concernant l'évolution de leur rôle dans l'accompagnement et le soutien au développement des filières.

Ces analyses et recommandations seront soumises à une relecture croisée au sein du ROA-SAGI et seront versées au débat multi-acteurs qui aura lieu en tâche 3. L'équipe sera accompagnée pour réaliser une auto-évaluation sur la méthode de concertation mise en œuvre.

### 3.4 Sélection des terrains pour les études de cas

Suite à une présentation des options d'ajustement proposées par ACK lors de l'atelier, une discussion par échanges de mails avec l'ensemble des EC courant juillet 2021 a permis de clarifier la proposition et d'obtenir l'adhésion des experts. Nous résumons ici la proposition, qui doit encore être ajustée sur le plan organisationnel et logistique, sous réserve de l'évolution des contraintes sanitaires et sécuritaires.

Faisant le constat des situations sécuritaires dégradées des pays sahéliens (Mali, Burkina Faso, Niger), et compte tenu et de la rupture avec deux SAGI (ON et ONAHA), il nous semble que l'exercice de sélection s'est beaucoup simplifié.

Il paraît en effet impossible de mener une mission de terrain, avec rencontre des parties prenantes au-delà de la capitale, au Mali et au Burkina Faso étant donné les derniers événements violents qui s'y sont produits. Dans la mesure où le Niger n'était désormais plus couvert, il ne restait que trois terrains possibles pour le chantier : Sénégal, Mauritanie et Tchad. Toutefois, avec un tel choix, le chantier risquait de passer à côté de l'analyse de la filière oignon, essentiellement représentée par le Mali et le Niger.

Dans l'idée de remobiliser l'ensemble des EC et d'assurer un travail collectif, nous avons proposé par ailleurs d'associer les EC des SAGI non sélectionnées aux missions de terrain en les invitant à y participer physiquement. Chaque terrain recevra donc une mission composée du consultant ACK, de l'EC chef de file sur son pays et d'un ou plusieurs EC invités (du même pays et /ou d'un autre pays).

Cette option a des conséquences budgétaires. Il a aussi été décidé de réduire le nombre de terrains à 2, au lieu des 3 prévus. Néanmoins, un troisième terrain sera investi par une mission d'EC avec accompagnement à distance du consultant ACK.

Comme exposé durant l'atelier de clôture de la phase 1, nous proposons de retenir finalement les SAGI suivantes :

- SAED pour la tomate (Sénégal),
- SONADER pour le riz (Mauritanie),
- ODRS pour l'oignon (Mali).

<sup>10</sup> Forces faiblesses opportunités menaces

<sup>11</sup> L'analyse du contexte de la filière, sur les plans Politique Economique Sociologique Technologique Environnemental et Légal, permet de préciser les opportunités et les menaces

Au Sénégal et au Mali, les ateliers des parties prenantes chercheront à établir la situation des SAGI au-delà de la filière étudiée, afin de veiller à intégrer dans l'analyse leurs rôles sur l'ensemble des cultures produites. Il s'agira également de valider les éléments relevant de l'analyse technico-économique (marges brutes, répartition de la valeur ajoutée, etc.).

La répartition des EC entre les trois terrains a été validée avec les EC. Elle cherche à croiser au mieux les expériences et les expertises en tenant compte de la diversité des situations des SAGI. Les groupes ainsi constitués sont les suivants :

- Mission au Sénégal (tomate) - 6 nuitées / 7 jours :
  - Alassane Ba/SAED chef de file ;
  - EC participants : Mor Avintago/Anader et Mamadou Togola/Mali ;
  - Experte internationale : Florence Deram-Malerbe.
- Mission en Mauritanie (riz) - 6 nuitées / 7 jours :
  - Sidi Mahmoud Ould Sidi/SONADER chef de file
  - EC participants : Oumar Ly/Sodagri et Victor Sawadogo/Bagrépôle
  - Expert international : Mathieu Faujas.
- Mission au Mali (oignon) - 6 nuitées / 7 jours
  - Mariko Mboua/ODRS chef de file + Mamadou Togola co-pilote (les deux SAGI ODRS et OPIB seront couvertes) ;
  - EC participant : Jacques Léandre Pare/AMVS ;
  - Gabriel Morin-Kasprzyk appuie à distance.

Les deux premiers terrains verront le déplacement de deux experts ACK : Florence Deram-Malerbe au Sénégal et Mathieu Faujas en Mauritanie. La mission au Mali sera réalisée avec un accompagnement à distance par Gabriel Morin-Kasprzyk d'ACK. Elle sera programmée en décalage des deux autres afin de bénéficier des retours de l'expérience des deux premières.

Pour ces missions, les EC seront totalement pris en charge sur le budget du chantier (déplacements, perdiems). Mais, nous précisons que nous ne paierons des honoraires qu'aux chefs de file et au co-pilote, conformément à la proposition technique et financière d'ACK. Les chefs de file seront en effet coresponsables avec l'expert international de l'organisation de la mission et de la production du rapport.

Durant les jours de terrain, il est essentiellement prévu d'organiser un atelier des parties prenantes de la filière pour une analyse approfondie, comme le stipulent les termes de références. Des déplacements complémentaires sur le terrain à la rencontre des acteurs de filières seront organisés dans la mesure du possible (en fonction du temps et du budget disponibles). Ces missions devraient se tenir entre septembre et octobre prochains.

## Annexe 1 : mise à jour de la base de données bibliographique

Les compléments pour les notes de synthèse ainsi que les analyses au niveau sous régional ont conduit à l'ajout de documents dans la base de données bibliographique.

Tableau 5 : tableau récapitulatif des documents ajoutés à la base de données bibliographique

Pays / filière	Agricole en général	Oignon Echalote	Riz	Tomate	Total
Afrique de l'Ouest	3	1	5		9
Burkina Faso	4	5	5		14
Mali	8	6	2	2	18
Niger	2	3	1		6
Sénégal	4	1		3	8
<b>Total général</b>	<b>21</b>	<b>16</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>55</b>

Type de document / filière	Agricole en général	Oignon Echalote	Riz	Tomate	Total
Article de presse	1	1	5	3	10
Article scientifique	1				1
Bilan ou Planification campagne agricole	6	2			8
Capitalisation	1				1
Fiche technique ou guide	1	2		1	4
Présentation			1		1
Rapport d'étude	9	7	4		20
Synthèse bibliographique		1			1
Tableur de données	2		1	1	4
Texte de loi			1		1
Thèse		3	1		4
<b>Total général</b>	<b>21</b>	<b>16</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>55</b>

55 documents ont été ajoutés, ce qui porte le total à 313 documents dans la base bibliographique.

Il s'agit essentiellement de rapports d'étude (20), de bilan ou planification de campagnes agricoles (8) et d'articles de presse (9), mais aussi de thèse ou de tableaux de données.

16 documents concernent la filière oignon élargie à l'échalote notamment au Mali et au Burkina Faso.

NB : les documents sont consultables via ce lien (dans chaque dossier pays, un dossier « mise à jour 072021 a été ajouté) :

[https://drive.google.com/open?id=1jW8phKoGHiI85WSrDnhu2vT9gMs1Xx4G&authuser=morink%40ackinternational.com&usp=drive\\_fs](https://drive.google.com/open?id=1jW8phKoGHiI85WSrDnhu2vT9gMs1Xx4G&authuser=morink%40ackinternational.com&usp=drive_fs) (drive accessible au Costea et ROA-SAGI).

Le tableur Excel mis à jour est téléchargeable via ce lien (dossier livrable 2 ; les nouveaux documents sont colorés en jaune) : [https://drive.google.com/open?id=1BSEAlv1Brx56v-idFbRI0GeTGDW1u7wJ&authuser=morink%40ackinternational.com&usp=drive\\_fs](https://drive.google.com/open?id=1BSEAlv1Brx56v-idFbRI0GeTGDW1u7wJ&authuser=morink%40ackinternational.com&usp=drive_fs)

## Annexe 2 : trame de questionnaire de bilan de la tâche 1

### Chantier filières SAGI / Costea

#### Document de préparation de l'atelier de clôture de la phase 1

Merci à chaque expert contributeur de remplir le questionnaire suivant et de le renvoyer avant le 9 juillet – les zones en jaunes sont à remplir

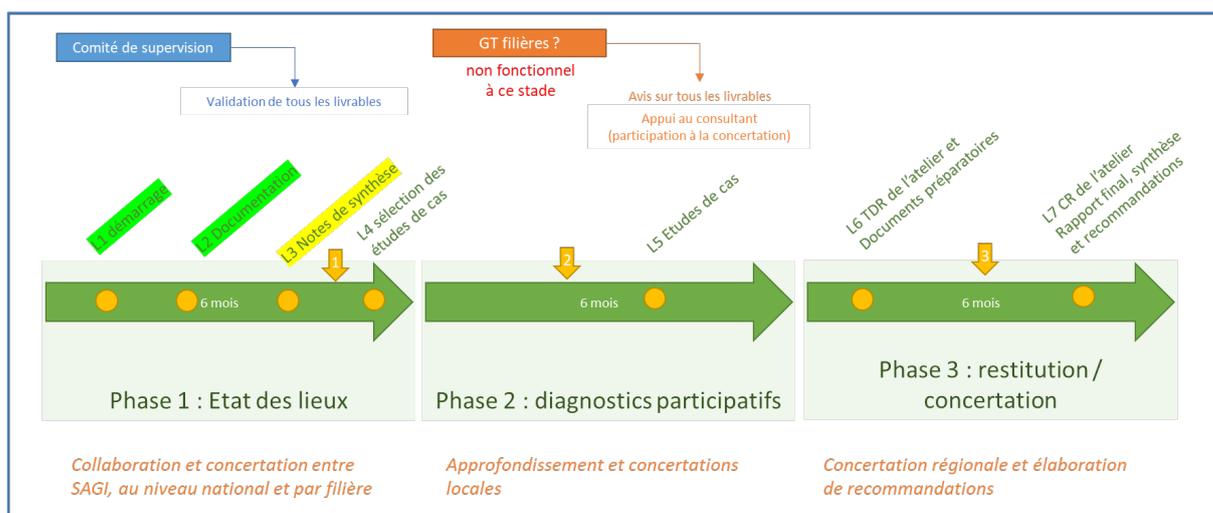
## 1 Point de situation

### 1.1 Rappel des objectifs du chantier :

- Elaborer des propositions pour l'évolution du rôle de la SAGI : contribuer à l'essor des filières agricoles (valoriser, organiser, structurer, diversifier, etc.), permettre à la SAGI de déléguer des services, renforcer des partenariats avec d'autres acteurs des filières.
- Evaluer la valeur ajoutée potentielle des SAGI et de l'irrigation en complément à ce que d'autres acteurs font déjà.
- Valorisation et partage au sein du ROA SAGI

### 1.2 Situation fin juin 2021 :

Nous sommes en fin de phase 1 : état des lieux, phase qui se déroule intégralement à distance. La phase 2 prévoit 3 études de cas sur le terrain à partir de septembre 2021.



Nous avons délivré une première version des notes de synthèse (livrable 3), au Costea. Celui-ci a fait part de ses commentaires.

Principales observations sur ces notes de synthèse de la part du Costea :

*Les synthèses sont globalement intéressantes, l'importance de la filière dans le pays est rappelée ; les acteurs de la filière sont bien décrits ; la grille des missions des SAGI, est synthétique et pertinente ; le rôle de la SAGI dans les filières est systématiquement rappelé (plus ou moins bien détaillé); les aspects économiques sont cependant très peu traités (marge brute/ha pour la spéculation / répartition des marges par acteurs...), mais ces données sont effectivement les plus compliquées à obtenir, à estimer et à synthétiser (seule la SAED fournit une valeur de marge brute). Il manque parfois un point spécifique sur les partenaires du secteur, ou cette info n'est pas toujours mise en évidence dans les synthèses*

Vous pouvez consulter les commentaires spécifiques dans le document joint.

### 1.3 Notre programme pour fin juin/début juillet

Nous devons maintenant produire le livrable 4, qui comprend

- i) Les notes de synthèse corrigées ;
- ii) Les relectures croisées entre experts contributeurs ; *on rappelle qu'un objectif du chantier et d'animer le partage et les échanges entre SAGI ;*
- iii) une analyse comparative au niveau sous-régional et
- iv) Les options retenues pour les études de cas (objectifs, organisation, choix des terrains).

### 1.4 Atelier de clôture de la phase 1

**Un atelier aura lieu la semaine du 12 juillet, atelier qui permettra de faire le bilan et clôturer la phase 1 du chantier et de préparer la phase 2, à savoir les études de cas sur terrain.**

Les participants :

- Le comité de suivi du Costea, incluant un représentant du ROA-SAGI (Khaly Fall) ;
- Les experts contributeurs et l'équipe ACK ;
- les points moraux sont également invités.

L'ordre du jour provisoire de cet atelier :

- Présentation d'une analyse comparative au niveau sous régionale (ACK) ;
- Synthèse des questions posées suite aux relectures croisées (ACK) et discussion (EC) ;
- Bilan de la phase 1 et discussion pour cadrer les objectifs de la phase 2 avec le Costea (tous) ;
- Discussion et validation des options envisageables pour le terrain.

## 2 Bilan de la phase 1

Nous vous demandons d'évaluer de manière objective et argumentée les éléments suivants :

Livrable / phase ( <a href="#">cliquer ici lien drive pour consulter chaque livrable</a> )	Niveau de satisfaction (nul / faible / moyen / bon / très bon)		Commentaires explications /	Ce qui a manqué selon vous, ce qui pourrait être amélioré	
	Sur le fond, le contenu produit, ce que vous avez appris	Sur la forme, les outils collaboratifs, les échanges		De la part d'ACK	De la part des EC
<b>Préparation :</b> formation aux outils collaboratifs en ligne (suite Google : drive, mail, visio, tchat, google sheets), mise en place du groupe Whatsapp, vademecum	...	...	...	...	...
<b>Livrable 1 :</b> note de cadrage. Cadrage de l'étude, plan de la note de synthèse, objectifs du chantier, calendrier, répartition des rôles, etc.	...	...	...	...	...
<b>Livrable 2 :</b> collecte documentaire sur le drive, base de données commune partagée avec le ROA-SAGI, utilisation de la base documentaire pour les notes de synthèse	...	...	...	...	...
<b>Livrable 3 :</b> notes de synthèse par filière et par SAGI (décomposition par étapes, visios d'échanges, relecture et assurance qualité d'ACK)	...	...	...	...	...

Appréciation globale : ...

### 3 Analyses croisées

Chaque expert contributeur est invité à relire a minima une note de synthèse, à la commenter sous Word (en suivi des modifications, enregistrement sur le drive), et à préparer une liste de quelques questions à approfondir pour la suite.

Binômes suggérés :

- BAGREPOLE/SAED
- SODAGRI/OPIB
- ANADER/AMVS
- SONADER/ODRS

Quelle(s) note(s) de synthèse avez-vous lue(s) ?

- ...

Quelles observations / questions souhaitez-vous aborder ou approfondir avec les auteurs :

- Sur l'organisation et le fonctionnement de la filière

...

- Sur le positionnement et les missions de la SAGI

...

- Sur d'autres aspects

...

## 4 Objectifs pour la phase 2

Chaque expert contributeur est invité à se réunir en interne avec ses points focaux/points moraux dans sa SAGI, afin de partager ce bilan et de clarifier les attentes de sa SAGI pour la phase d'études de cas :

- Quels sont les filières / pays qui vous semblent le plus intéressantes à creuser en phase 2 ? Pour quelles raisons ?

...

- Qu'attendez-vous des études de cas, et du chantier en général, pour votre SAGI ? Pouvez-vous précisez vos attentes par rapport aux objectifs du chantier ?

...

- Si le Costea retient la possibilité que les EC qui n'accueilleront pas de mission soient invités à participer à la mission dans le pays voisin, seriez-vous intéressés et prêts à faire une mission de terrain ?

...

Les réponses de chaque expert contributeur sont consultables dans le drive partagé (dossier 4 Analyse croisée / bilan, lien ici : [https://drive.google.com/open?id=1zz--jrsIIgAaFTwBEGegUNvXVPPK-gYI&authuser=morink%40ackinternational.com&usp=drive\\_fs](https://drive.google.com/open?id=1zz--jrsIIgAaFTwBEGegUNvXVPPK-gYI&authuser=morink%40ackinternational.com&usp=drive_fs))

### **Annexe 3 : notes de synthèse finalisées et tableau de suivi des commentaires**

Les notes de synthèse revues après réception des commentaires, ainsi que le tableau de suivi des commentaires, sont consultables sur le drive (dossier 3 Notes de synthèse, lien ici : [https://drive.google.com/open?id=1oFeQXIHTUgwEhcN5JVX4yzUiOemAnN6d&authuser=morink%40ackinternational.com&usp=drive\\_fs](https://drive.google.com/open?id=1oFeQXIHTUgwEhcN5JVX4yzUiOemAnN6d&authuser=morink%40ackinternational.com&usp=drive_fs) )

Ci-après le tableau de suivi des commentaires sur les notes de synthèse.

N°	Page	Paragraphe	Commentaires du Comité de Supervision	Priorité de traitement	Prise en compte / Réponse apportée	Personne chargée de répondre
<b>Commentaires généraux</b>						
1			Les synthèses sont globalement intéressantes, l'importance de la filière dans le pays est rappelée ; les acteurs de la filière sont bien décrits (dommage que des schémas n'aient pas été systématiquement proposés pour synthétiser les interactions) ; la grille des missions des SAGI, est synthétique et pertinente ; le rôle de la SAGI dans les filières est systématiquement rappelé (plus ou moins bien détaillé); les aspects économiques sont cependant très peu traités (Marge brute/ha pour la spéculation / répartition des marges par acteurs...), mais ces données sont effectivement les plus compliquées à obtenir, estimer et synthétiser(seule la SAED fournit une valeur de marge brute). il manque parfois un point spécifique sur les partenaires du secteur, ou cette info n'est pas toujours mise en évidence dans les synthèses		Partiellement pris en compte : nous avons homogénéisé les schémas d'acteurs. Certaines synthèses abordent l'environnement institutionnel et certains aspects économiques (calendrier des prix par exemple).	EC / ACK
2			Des calendriers cultureux pour les cultures comme par exemple celui fourni pour la tomate à l'ODRS serait intéressant à rajouter pour cerner l'étalement des productions ou au contraire les pics de production au niveau régionale (fluctuation des prix)		Pris en compte	EC / ACK
3			Il est dommage que les analyses SWOT des cultures n'aient pas été présentées sous la forme d'une même matrice pour chaque cas...		Pris en compte	EC / ACK
<b>Commentaires spécifiques</b>						

N°	Page	Paragraphe	Commentaires du Comité de Supervision	Priorité de traitement	Prise en compte / Réponse apportée	Personne chargée de répondre
			<b>AMVS</b>			
			La numérotation en chiffre commence à la page5		Pris en compte	ACK AMVS
4	1.1.1		Je trouve étrange de commencer par les « sources d'eau » qui d'ailleurs devrait être « ressources en eau », les § 1.1.2 et 1.1.3 me semblent mieux introduire la culture	x	Pris en compte : décalé au 1.1.3	ACK AMVS
5	1.2		Enlever : [sujet à creuser ; manque de données au plan national]	x	Pris en compte	ACK AMVS
6		2	Ne faut-il pas remplacer « Chaîne de commerce » par « Chaîne de valeur » qui est le terme généralement employé ?	x	Pris en compte ; remplacé	ACK AMVS
7	P13	1.1	1 seul sous-titre...est-ce vraiment nécessaire d'avoir un niveau de titre 2 + il devrait être 2.1	x	Pris en compte : ajout du 2.1 Description de la chaîne de valeur	ACK AMVS
8		3.1	Je trouve que l'ordre de présentation pourrait être revu pour plus de cohérence : 3.14.4 puis 3.1.3 puis3.1.1 puis3.1.2	x	Partiellement pris en compte : il nous semble pertinent de présenter les périmètres et les producteurs, avant la structuration et les missions de la SAGI	ACK AMVS
9		3.2	Enlever : [à élargir : les SAGI au Burkina Faso dans la filière oignon – prise en compte de Bagrépole]	x	Pris en compte	ACK AMVS
10	20		Corriger : « Les contraintes liées au stockage et de la conservation sont principalement l'absence de formations	x	Pris en compte	ACK AMVS

N°	Page	Paragraphe	Commentaires du Comité de Supervision	Priorité de traitement	Prise en compte / Réponse apportée	Personne chargée de répondre
			techniques et de mesures d'accompagnement » par « Les contraintes liées au stockage et à la conservation sont principalement l'absence de formations techniques et de mesures d'accompagnement ».			
11			Aucune information économique au niveau des acteurs n'est fournie : marge/charges variables		Bien noté. Phase 2	
12						
			<b>ANADER</b>			
13			Mettre un titre à table des tableaux et figures. Les annexes peuvent aller à la suite de la table des matières		Pris en compte : ajouté	ACK ANADER
14			Il manque une table des acronymes	x	Pris en compte : ajouté	ACK ANADER
15		1.1	Enlever les textes soulignés en jaune pour la version finale	x	Pris en compte : retirés	ACK ANADER
16			Aucune information financière au niveau des acteurs n'est fournie : marge/charges variables/répartition des marges. Au moins une tranche de marge brute /ha serait intéressante d'avoir pour la culture au niveau de la SAGI (crée un référentiel pour des études à venir)		Bien noté. Phase 2	ACK ANADER
			<b>Bagré</b>			
17			Mettre un titre a table des tableaux et figures.	x	Pris en compte : ajouté	ACK Bagré
18			Il manque une table des acronymes	x	Pris en compte : ajouté	ACK Bagré
19			Enlever les textes soulignés en jaune pour la version finale	x	Pris en compte : retirés	ACK Bagré
20			Aucune information financière au niveau des acteurs n'est fournie : marge/charges variables/répartition des marges. Au		Bien noté. Phase 2	ACK Bagré

N°	Page	Paragraphe	Commentaires du Comité de Supervision	Priorité de traitement	Prise en compte / Réponse apportée	Personne chargée de répondre
			moins une tranche de marge brute /ha serait intéressante d'avoir pour la culture au niveau de la SAGI (crée un référentiel pour des études à venir)			
			<b>ODRS</b>			
21		1.1.2.3	Le schéma est intéressant, mais une description dans le texte un peu plus détaillée de chacun des acteurs serait bienvenue		Pris en compte (paragraphe explicatif ajouté)	ACK ODRS
22			Les titres des figures sont parfois avant, parfois après la figure (expl figure 4) : homogénéiser	x	Pris en compte (avant)	ACK ODRS
23		1.1.3	Il manque dans le texte un affichage clair des « atouts » afin qu'ils ressortent au même titre que les grandes contraintes et les perspectives		Pris en compte (tableau FFOM)	ACK ODRS
24	17		Bas de page rectifier le problème de police : « Actuellement, avec le rapprochement de l'encadrement des producteurs à travers la création et l'opérationnalisation des secteurs de base, l'ODRS assure l'appui-conseil aux producteurs de tomate de sa zone sur les bonnes pratiques de production. «	x	Pris en compte	ACK ODRS
25			Aucune information financière au niveau des acteurs n'est fournie : marge/charges variables/répartition des marges. Au moins une tranche de marge brute /ha serait intéressante d'avoir pour la culture au niveau de la SAGI (crée un référentiel pour des études à venir)		Bien noté / phase 2	ACK ODRS

N°	Page	Paragraphe	Commentaires du Comité de Supervision	Priorité de traitement	Prise en compte / Réponse apportée	Personne chargée de répondre
			<b>OPIB</b>			
26		1.1.2	Le paragraphe 1.1.2 et 1.2.1.1 traite de la même chose, il faut les réunir + garder le tableau calendrier de culture	x	Pris en compte	ACK OPIB
27		2.3	Remplacer : « Nous appuyons également la filière dans les relations » par l'OPIB appuie également.... »	x	Pris en compte	ACK OPIB
28			Aucune information financière au niveau des acteurs n'est fournie : marge/charges variables/répartition des marges. Au moins une tranche de marge brute /ha serait intéressante d'avoir pour la culture au niveau de la SAGI (crée un référentiel pour des études à venir)		Bien noté. Phase 2	ACK OPIB
			<b>SAED</b>			
29			Le plan diverge des autres synthèses c'est un peu dommage par rapport à l'homogénéité globale			
30		1	« Présentation générale (étape 1) » : retirer « étape 1 » du titre	x	Pris en compte	ACK Saed
31			Mettre les titres des figures soit avant soit après la figure, mais homogénéiser dans le doc (préférence pour avant)	x	Pris en compte	ACK Saed
32		1.1.2.1	La qualité de l'image du calendrier n'est pas terrible, ne peut-elle pas être améliorée + pas de titre	x	Pris en compte / converti en tableau	ACK Saed
33		1.2.3.5	« Organisation et partenaires » ne conviendrait-il pas mieux comme titre ?? La matrice des missions ne me semble pas à sa place dans ce paragraphe	x	Pris en compte, sous titre ajouté pour les missions	ACK Saed
34		1.2.3.5	Retirer du texte : « Merci de vérifier et compléter ce tableau :	x	Pris en compte	ACK Saed

N°	Page	Paragraphe	Commentaires du Comité de Supervision	Priorité de traitement	Prise en compte / Réponse apportée	Personne chargée de répondre
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• colonne "missions" = missions de la SAGI "sur le papier" d'après les derniers documents dont nous disposons (statuts, lettre de mission, site internet, etc.). Merci de vérifier si c'est cohérent avec votre analyse dans la fiche (partie 1.2), et le cas échéant de mettre à jour <u>en prenant soin de citer et nous communiquer les documents institutionnels sur lesquels vous appuyez.</u></li> <li>• colonne "activités" = activités actuellement réalisées par la SAGI dans le cadre de ses missions : concrètement, que fait la SAGI à ce niveau. A vous de remplir.</li> <li>• colonne "observations" = explication des décalages éventuels entre les missions et les activités (soit des contraintes / insuffisances qui font que la SAGI ne parvient pas à réaliser cette mission, soit à l'inverse une activité qui dépasse le cadre de la mission officielle de la SAGI). »</li> </ul>			
35			Les titres des annexes ressemblent plutôt à une police de légende....		NPC. C'est volontaire	ACK Saed
			<b>SODAGRI</b>			
36			Mettre un titre à table des tableaux et figures	x	Pris en compte : ajouté	ACK Sodagri
37			Mettre une table d'acronymes	x	Pris en compte : ajouté	ACK Sodagri
38		1.3	Les transporteurs n'apparaissent pas comme acteurs de la CDV ?		NPC : ils ne jouent pas un rôle significatif dans	ACK Sodagri

N°	Page	Paragraphe	Commentaires du Comité de Supervision	Priorité de traitement	Prise en compte / Réponse apportée	Personne chargée de répondre
					la CV. Ils dépendent des autres acteurs.	
39	13	2.1	La carte : figure 1 n'est pas trop lisible, peut-on améliorer la qualité ?	x	Pris en compte : la carte a été remplacée	ACK Sodagri
40		1.3	C'est une bonne cartographie dommage qu'un schéma de synthèse ne soit pas dispo		Pris en compte : un schéma a été ajouté	ACK Sodagri
41		1.4	Il y a dans ce paragraphe les contraintes et les perspectives, dommage qu'il n'y ait pas synthétisé les atouts		Pris en compte : une analyse FFOM a été ajoutée avec les atouts	ACK Sodagri
42	16	2.3.2	Cette partie mériterait d'être un minimum rédigée	x	Pris en compte : complétée	ACK Sodagri
43		2.3.2	Ce sous-titre ne remonte pas dans la table des matières	x	Pris en compte : corrigé	ACK Sodagri
44			Aucune information financière au niveau des acteurs n'est fournie : marge/charges variables/répartition des marges. Au moins une tranche de marge brute /ha serait intéressante d'avoir pour la culture au niveau de la SAGI (crée un référentiel pour des études à venir)		Bien noté. Phase 2	ACK Sodagri
			<b>SONADER</b>			
45			Mettre un titre à table des tableaux et figures. Les annexes peuvent aller à la suite de la table des matières	x	Pris en compte : ajouté	ACK / SONADER
46		1.1	Cette partie n'est-elle pas plus en relation avec la thématique de la filière par rapport à l'irrigation ?	x	En effet, mais en Mauritanie, il n'y a que de la production irriguée, pas de pluvial	ACK / SONADER

N°	Page	Paragraphe	Commentaires du Comité de Supervision	Priorité de traitement	Prise en compte / Réponse apportée	Personne chargée de répondre
47		1.3	Cette partie n'aurait-elle pas plus sa place avant le 1.1	x	Pris en compte : 1.2 et 1.3 ont été intervertis	ACK / SONADER
48		1.4	Domage que contrairement à certaines autres synthèses il n'y ait pas également d'info sur les atouts et les perspectives		Pris en compte : perspectives ajoutées	ACK / SONADER
49			Aucune information financière au niveau des acteurs n'est fournie : marge/charges variables/répartition des marges. Au moins une tranche de marge brute /ha serait intéressante d'avoir pour la culture au niveau de la SAGI (crée un référentiel pour des études à venir)		Bien noté. Phase 2	ACK / SONADER
50			Les titres des annexes ressemblent plutôt à une police de légende	x	Pris en compte : modifié	ACK / SONADER